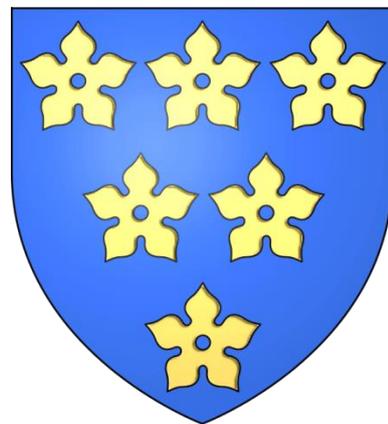


# BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



## S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

A la une de cette parution : **La nouvelle équipe municipale**



Voici les 11 hommes & femmes élus à la dernière élection municipale de Bolsenheim. Mais qui sont-ils ? Que font-ils ? Découvrez-les en page 3 & 4.

S'BB N°1

De Juillet 2014



## Sommaire

---

• Sommaire .....	1
• Edito du journal... ..	2
• Présentation de l'équipe municipale .....	3
• Le mot du maire .....	5
• Quoi de neuf à Bolsenheim ? .....	6
• Sur la place du village ! .....	8
• Européennes : Record du taux d'abstention ! .....	11
• L'école de la Scheer remonte le temps... ..	12
• Si le périscolaire m'était conté .....	14
• La rentrée ! A quel(s) rythme(s) ? .....	15
• Vivre ensemble.....	17
• Vie associative : bougeons ensemble... ..	19
• Compte- rendu de conseil municipal.....	21
• Infos, divers.....	23
• Note d'humour !.....	27
• Les jeux (pas que pour les enfants...) .....	28
• La Mairie part en vacances ! .....	29
• Publicité locale .....	30

### ***Demande d'indulgence***

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.





## Edito du journal...



Très chers Bolsenheimoises et Bolsenheimois,

Suite aux élections municipales d'avril dernier, une nouvelle « Commission Communication » a été mise en place et autoproclamée « **La Dream Team** ».

### Composition

L'équipe éditoriale du Bolsemer Blaettel est essentiellement composée de membres nouvellement élus au Conseil Municipal, lors des dernières élections. Notre projet avec votre aide est de donner une nouvelle dynamique au journal. Cette nouvelle structure est composée d'hommes et de femmes voués à faire bouger les choses.

Voici la composition de La « Dream Team » (*mannschaft*)

- **Catherine Schmitz** → Spécialiste des sujets scolaires (*facile pour une maîtresse...*)
- **Sandrine Tesoro** → Journaliste de terrain (*mais pas trop grand le terrain !*)
- **Patrick Girard** → Rédacteur et photographe officiel (*Celui qui fait tout...*)
- **Arnaud Antoni-Arrus** → Spécialiste en relationnel public (*Parler, il connaît Mr le 2<sup>e</sup> Adjoint...*)
- **Jérôme LAWI** → Rédacteur en chef ! (*Celui qui ne fait rien... Le chef quoi !*)

### Nos ambitions :

Faire un journal clair et complet qui reflète la simplicité et le calme qui règne dans notre village. Nous souhaitons que cette publication soit une mise en avant des faits marquants par des reportages photos, historiques, informatifs, colorés et vivants. Le rythme effréné de la vie fait que nous passons de moins en moins de temps en famille. Pour cette raison, nous porterons une attention particulière aux événements, manifestations (anniversaires, communions...) qui rassemblent le village et lui donnent une dimension plus humaine.

### Nous comptons sur vous

Au final, ce journal est le vôtre. Il doit vous représenter et refléter votre quotidien. Pour cette raison, nous avons élargi la communication du bulletin afin que vous puissiez nous donner un retour sur ce dernier.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Par Mèl : [contact@bolsemer.fr](mailto:contact@bolsemer.fr) (*pour les plus jeunes et geeks d'entre vous*)
- Sur notre Répondeur : **09 72 47 55 25** (*pour les plus nostalgiques*)

Par ce biais, vous pourrez réagir aux articles et nous informer si vous le souhaitez sur un événement. Que ce soit pour :

- Partager vos réussites ou celles de vos enfants (concours, sport, etc...)
- Parler d'un sujet qui vous tient à cœur.
- Promouvoir un club, une association ou autre...
- Faire de la PUB gratuite pour les petites sociétés de notre village (Soyons chauvins et rappelons à tous qu'elles existent... malgré les temps difficiles).

#### CONFIDENTIALITE

Les mèls et messages reçus par ces moyens de communication ne sont qu'à disposition de la commission communication. Nous vous garantissons la plus grande discrétion si vous souhaitez garder l'anonymat dans vos remarques ou propositions (précisez dans votre message « je souhaite garder l'anonymat »). La commission communication avisera alors la mairie et ses membres sans identifier l'émetteur.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

**J.Lawi** (*Président de la commission de communication*)



## Présentation de l'équipe municipale

Vous les avez élus, mais qui sont-ils ? Voici leurs réponses en quelques mots :



**Albert HARTMANN - 66 ans - 1<sup>er</sup> Adjoint**  
Métallier de formation, j'ai pris ma retraite en 2005 avec des projets de randonnées vélo et pédestres plein la tête. Cependant, le destin en a décidé autrement et c'est mon engagement au Conseil Municipal au service de la commune qui a pris le dessus. Résultat, une retraite active pleine de surprises dans une bonne ambiance.

**Arnaud ANTONI-ARRUS - 32 ans - 2<sup>e</sup> Adjoint**  
Installé à Bolsenheim depuis 2005, je m'y suis marié en 2007. Mon épouse et moi avons 2 filles : Adèle (6ans) et Eléonore (3ans). Je fais partie du Conseil Municipal depuis 2008.  
Passionné d'Histoire, j'ai une licence d'Archéologie. J'ai notamment été responsable de la section d'archéologie de la Société d'Histoire des Quatre Cantons.  
Je suis professeur des écoles depuis 9 ans.  
*Ech verschteh elsassisch un kà a bessel reda.*



**François RIEHL - 62 ans - MAIRE**

Exploitant agricole depuis 1975 et fier de mon métier, j'entretiens avec amour les secrets de la nature. Je respecte l'environnement afin que nos enfants puissent encore vivre de la terre saine. Je suis rentré au Corps Local des Sapeurs-Pompiers en 1971, ceci jusqu'en 1995. J'ai fait le service militaire pendant un an dans la Cie Commando du 153<sup>ème</sup> Régiment Infanterie de Mutzig. En 1977, je suis rentré au conseil municipal puis Adjoint au Maire de 1983 à 1995 et depuis, je suis votre Serviteur !

Membre fondateur de l'Amicale des Donneurs de Sang de Bolsenheim-Uttenheim, créé à l'automne 1977, j'en suis toujours un membre actif. Cette association me tient particulièrement à cœur car elle contribue à sauver des vies. Je fais également partie du comité de l'Association « Les Beaux Fruits de la Scheer » qui rejoint le côté « nature » que j'affectionne énormément.



## La vieille garde...



**Jean-Marie KELLER - 58 ans**

Je suis père de 3 enfants et 2 petites filles sont venues agrandir notre famille. Depuis 40 ans, je suis souscripteur en risques industriels et bris de machine dans une grande compagnie d'assurance. Pendant mes périodes de temps libre, je m'occupe volontiers de mon verger et adore pratiquer la marche et le vélo en compagnie de mon épouse. Lorsque mon emploi du temps me le permet, regarder un bon match de football fait partie de mes plaisirs sans oublier la lecture de livres traitant de l'histoire de notre pays.



**Patrick HILBOLD - 57 ans**

De pure souche alsacienne je pratique depuis mon enfance le dialecte alsacien et j'aimerais que cette tradition se perpétue pour les générations à venir. Bricoleur je ne supporte pas de rester inactif. Collectionneur de toute sorte d'objets, je les entasse et j'ai toujours du mal à m'en séparer car je sais que cela peut toujours rendre service à quelqu'un...  
J'aime la propreté dans la maison comme dans le jardin à une exception près : ma voiture qui laisse à désirer...  
J'apprécie de participer à la vie associative et sociale de notre commune.

**Catherine SCHMITZ - 42 ans**  
Prenez 1 dl de patience, 1 grande dose d'humour, 4 cuillerées de bonne volonté, 1 brin de mauvaise humeur, 1 petite mesure de mauvaise foi, 1 pincée d'espoir, 2 poignées de tolérance. Assaisonnez de beaucoup de bon sens et vous obtiendrez une maîtresse d'école quadragénaire un peu loufoque, maman de 3 enfants qui aime se prélasser sur sa terrasse en dévorant des piles de livres !



**Sandrine TESORO - 41 ans**  
Native de Bolsenheim. Je travaille à Or Est au service garantie, je suis habilitée à mettre le poinçon d'état sur les pièces et au service contrôle qualité final.  
Maman comblée de 2 enfants un garçon et une fille, qui me disent que je suis une super et une superbe maman (pourvu que ça dure !)  
Mes passe-temps sont la lecture, le cinéma, m'occuper de mon jardin, et dès que le soleil pointe le bout de son nez, j'aime me prélasser sur ma chaise longue près de la piscine.



## Les petits nouveaux...



**Sophie COUTAUD - 38 ans**  
Originaire de Bolsenheim - 1 enfant Léo de 13 ans. Je me suis lancée dans une nouvelle activité il y a maintenant 3 ans « LES AUTHENTICS » dont l'un des domaines se trouve dans notre beau village. Passionnée par mon travail c'est une grande fierté pour moi de faire découvrir notre village aux voyageurs du monde entier. Cela m'a permis de développer l'entreprise avec une dynamique, un optimisme et surtout avec une équipe formidable. De nature combative, très franche et exécrant l'hypocrisie, je m'investis toujours à fond dans mes projets. J'ai bien sûr d'autres passions comme les voyages, le tennis, la cuisine et le bon vin.



**Patrick GIRARD - 59 ans**  
C'est à l'âge de 19 ans que je quitte ma Bourgogne natale pour effectuer une carrière militaire. C'est en tant que Spécialiste des techniques de renseignement des communications satellites, radars et transmissions de données que j'exercerai au sein de l'Armée de l'Air et dans un organisme de renseignement d'état. Ces activités me mèneront aux frontières de l'ex DDR, en Russie mais aussi dans des lieux plus exotiques en fonction des événements et des mutations. Le sport fut l'un de mes moteurs pendant toutes ces années (lutte, plongée, cyclisme etc.).  
L'accueil chaleureux des Bolsenheimois depuis 1997, date de notre arrivée au village, m'amène inévitablement à m'investir dans la vie locale ; toujours avec le sourire mais, n'en doutez pas, aussi sans faiblesse s'il faut hausser le ton.



**Jérôme LAWI - 32 ans**  
Je suis actuellement un jeune cadre dynamique au sein de la société NTL (anciennement Lohr Industrie). Passionné par la technologie et l'innovation, j'ai intégré le bureau d'études pour travailler sur un nouveau projet de tramway sur pneu : le TRANSLOHR. J'allie à cela une deuxième activité professionnelle : auto-entrepreneur dans l'informatique, sous le nom de « Lawi Informatique » avec la devise : « un mot, un geste, Jérôme fait le reste ». Mes Passions, le bricolage et m'amuser avec mon berger australien.

**Michel WISSER - 57 ans**  
Né à Strasbourg, je suis Technico-commercial depuis 1975. Arrivé à Bolsenheim en 2006, je suis d'un naturel très discret.



## Le mot du maire

---

Mes chères Concitoyennes et mes chers Concitoyens,  
Chères amies, chers amis,

Les élections municipales et européennes sont maintenant derrière nous. Je voudrais juste remercier celles et ceux d'entre vous qui, en accomplissant le geste citoyen, font vivre cette démocratie si chère à ceux qui n'en bénéficient pas...

Bolsenheim reste, certes, loin du tumulte des grandes cités mais n'en espère pas moins un avenir meilleur. Notre village doit demeurer acteur de sa destinée. Les projets ne manquent pas mais il faut faire face, comme dans un foyer, aux difficultés de trésorerie. Le conseil municipal est doté d'une équipe dynamique qui mettra tout en œuvre pour arriver à concrétiser les projets en vue, même si pour certains objectifs il faudra y aller doucement.

A cette époque de l'année où vous êtes nombreux à parfaire le fleurissement de vos maisons ou à remplir votre potager, je suis heureux de vous féliciter et de vous encourager. Grâce à votre amour des fleurs, notre village est un joli bouquet que tout le monde peut admirer.

Juin était aussi, pour les plus jeunes, période d'examens. Que tous trouvent ici vœux de succès.

Je vous informe que la nouvelle commission « communication » a été constituée et vous pourrez vous rendre compte, dans les pages qui suivent, du « relooking » que le Bolsemer Blaettel a subi. Je remercie également cette équipe dévouée et motivée pour les nouveautés qu'elle peut ainsi apporter au village.

Les vacances d'été approchent à grands pas. Les enfants seront donc en congés et certains parents aussi. J'espère que vous pourrez tous profiter au mieux de cette période de répit et sortir un peu de la routine.

Bon été à vous toutes et tous,  
François RIEHL,  
Votre Maire



## Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?



### Les anniversaires



**M.RICARD** Germain a fêté ses **85 ans** le  
31 janvier 2014.

**M.KNOFF** Raymond  
a fêté ses **80 ans** le 21 février 2014.



**Mr & Mme ESCHBACH** ont fêté leurs  
noces de diamant (**60 ans de mariage**)  
le 10 mai 2014.

Rendez-vous dans 10ans, pour les noces de  
platine, même endroit, même heure...

***Nous leur adressons nos sincères félicitations.***



## Jean-Marc Prime, 60 ans et toutes ses dents !



**Mr. Prime** Jean-Marc a fêté ses **60ans** le 11 mai 2014. Nous lui adressons nos sincères félicitations.



## Communion à Bolsenheim .



Ces futurs électeurs avaient bien d'autres préoccupations en cette journée d'élection européenne. C'était jour de communion, ce 25 mai, par une belle journée ensoleillée. La pose devant les photographes était le 2<sup>ème</sup> acte après la cérémonie religieuse et avant le 3<sup>ème</sup> tout aussi réjouissant : les festivités.

Ci-dessous les communiants de Bolsenheim prennent la pose. Etaient présents les enfants du groupe de Ober Angélique: Backert Loriane, Lawi Xavier, Ober Noé et Obrecht Chloé.

Etaient aussi présents les communiants de Schaeffersheim: Grandgirard Quentin, Hertzog Florian, Kern Lucile, Kieffer Martin, Rau Juliette, Ringeissen Morgane (groupe de Hertzog Véronique) Forster Emma, Fuchs Hugo, Huber Théo, Muringer Evan, Schaal Florine, Scheek Louis (groupe de Fuchs Anne).



## Sur la place du village !



### L'écharpe tricolore, coutume nationale et républicaine

Le 13 mai 2014, lors de la 1<sup>ère</sup> séance du Conseil Municipal, le 2<sup>e</sup> adjoint Arnaud Antoni-Arrus s'est vu remettre l'écharpe tricolore, représentative de ses fonctions, par Mr François Rhiehl, maire de Bolsenheim.



Il était fier notre 2<sup>e</sup> Adjoint



Le saviez vous !

**Aujourd'hui**, le port et l'usage de l'écharpe tricolore sont régis par le décret n° 2000-1250 du 18 décembre 2000 mais la première loi, qui dote les maires d'une écharpe tricolore, attachée d'un nœud et ornée d'une frange de couleur d'or et blanche pour les adjoints date du **19 avril 1790** !  
A l'époque, Napoléon Bonaparte assimile l'administration à l'armée et l'arrêté du 17 floréal an VII (**16 mai 1801**) impose aux maires un uniforme. À cette époque, l'achat du costume est aux seuls frais de l'élu et il coûte relativement cher. C'est pourquoi il est décidé de le rendre obligatoire, uniquement, aux maires des communes de plus de 5000 habitants.  
Lors de la Restauration (**1814-1830**), l'habit reste le même, mais le Lys remplace l'aigle sur les boutons du costume et l'on change aussi la broderie. La ceinture devient blanche.  
La II<sup>e</sup> République (**1848-1852**) annonce le retour de l'écharpe tricolore, celle que nous connaissons aujourd'hui.  
Le décret du 22 novembre 1851 autorise les maires à posséder un insigne : « sur un fond d'émail bleu, blanc, rouge, portant "Maire" sur le blanc et RF sur le bleu, entouré de deux rameaux de sinople, d'olivier à droite et de chêne à senestre, le tout brochant sur un faisceau de licteur d'argent sommé d'une tête de coq d'or barbée et crêtée de gueules ».

Généralement, on assimile l'écharpe tricolore au maire. Or, en France, l'écharpe tricolore est également un symbole des élus députés, sénateurs et dans certains cas des adjoints et les conseillers municipaux.

Le port de l'écharpe s'effectue sur l'épaule droite au côté gauche :

- **Pour les parlementaires**, le bord rouge doit être près du col (formant ainsi, lues de gauche à droite, les couleurs bleu-blanc-rouge) ;
- **Les élus communaux** (les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux) portent l'écharpe avec le bord bleu près du col

Le port de l'écharpe est obligatoire quand le maire intervient pour procéder aux sommations précédant la dispersion des attroupements. Pour les autres circonstances, le port de l'écharpe n'est pas une obligation mais fait partie d'une coutume nationale et républicaine.



### La sirène reprend du service

A compter de la rentrée de septembre, les essais mensuels de sirène reprendront. Par décret national ils doivent avoir lieu tous les premiers mercredis du mois, à 12h00.  
(Nous développerons le rôle de la sirène dans notre prochain numéro)





## Départ à la retraite de notre ouvrier communal : Jean-Marc Prime

Après 3 années de bons et loyaux services, il est venu le temps pour Jean-Marc de prendre des grandes vacances... Voici le mot du 1<sup>er</sup> adjoint M. Albert Hartmann qui l'a suivi pendant toutes ces années.

Le choix d'un employé communal n'est pas une tâche aisée. De grandes facultés d'adaptation sont requises pour cet emploi dont l'éventail des interventions est très vaste : tour à tour menuisier, électricien, peintre, paysagiste, facteur. Au contact direct avec les villageois, il doit également être à l'écoute des doléances de chacun avec diplomatie.

Depuis le 01.05.2011, Jean-Marc a assumé toutes ces tâches avec brio. Jovial, plein d'humour et faisant preuve d'un grand esprit d'initiative, ce fut un régal de travailler avec lui.

Mais le 01.04.2014, l'heure de la retraite a sonné et ce n'était pas un poisson d'avril ! Le Conseil Municipal souhaite à Jean-Marc une agréable retraite, pleine de bonnes surprises, la réalisation de ses projets de bricolage et une santé de fer pour les mener à bien.

A. HARTMANN



Notre "Super mario" Bolsenheimois



## Concours des maisons fleuries

Le jury d'arrondissement de l'ADT (Agence touristique du Bas Rhin) est passé le 04 juillet 2014 à Bolsenheim. 5 maisons qui avaient retenu l'attention de la commission de fleurissement avaient été proposées dans 2 catégories différentes.

Pour un village de notre taille, le jury d'arrondissement n'a pris en compte que 3 maisons dans 3 catégories. Le choix effectué par l'ADT n'est pas transparent à notre rencontre, et la commission peut comprendre l'éventuelle déception des inscrits non retenus.



La découverte tardive du processus de ce concours par la "commission fleurissement" nouvellement élue n'a pas permis de mettre en place une présélection des candidats. Nous y remédierons l'an prochain (les modalités restant à définir), dans le cas où le nombre de candidats serait supérieur à 3.

Nous espérons pouvoir répondre ainsi au besoin de chacun, de mettre en valeur ses réalisations florales tout en respectant les impératifs de l'ADT.





## La classe 59 au Mexique

Tous les 5 ans, les membres de la classe 59 du village organisent un voyage. Après la Crète pour les 40 ans, la République Dominicaine pour les 45 et 50 ans, la destination retenue fut le Mexique. Après 12h de vol au départ de Francfort, nous avons atterri à Cancun, dans la province du Yucatan. Le très bel hôtel 5 étoiles « Sandos », situé au bord de la mer des Caraïbes à Playa del Carmen, fut notre lieu de résidence.

Les visites guidées des sites Mayas de Tulum et d'Ekbalam nous ont permis de découvrir cette formidable civilisation.

Vous aurez reconnu sur la photo :

- Anita & Bernard KRUGER,
- Anne-Marie & Lucien MILLY,
- Annie & Alain BAEHL,
- Danielle & Jean-Marie KELLER,
- Marie-Antoinette & Richard MULLER,
- Marie-Josée KORNMANN.



La classe 59 à la conquête du Mexique



## Européennes : Record du taux d'abstention !

### Abstention : Bolsenheim ne fait pas mieux que le reste de la France.

Les élections européennes 2014 ne furent pas un grand cru. Les électeurs ont boudé les urnes pour de multiples raisons mais la vision de ces panneaux électoraux vides d'informations nous donne peut-être un début d'explication...

Elections européennes à Bolsenheim le 25 mai 2014

Population 463 habitants (Données Insee 2009)

- Inscrits 365 soit 78,83 %
- Votants 151 soit 41,37 %
- Abstention 214 soit 58,63 %
- Exprimés 146 soit 40,00 %



			Bolsenheim		Alsace	France	Europe
			%	Votes	%	%	Sièges
<b>Participation</b>			<b>41,37</b>		<b>41,95</b>	<b>43,50</b>	
Florian PHILIPPOT	LFN	Liste du Front national	23,97	35	27,21	24,85	24
Nadine MORANO	LUMP	Liste d'Union pour un Mouvement Populaire	26,03	38	24,29	20,80	20
Edouard MARTIN	LUG	Liste Union de la Gauche	6,85	10	11,72	13,98	13
Nathalie GRIESBECK	LUC	Liste d'Union du Centre	15,75	23	10,61	9,93	7
Sandrine BÉLIER	LVEC	Les Verts	11,64	17	8,42	8,95	6
Gabriel AMARD	LFG	Liste Front de Gauche	4,11	6	2,88	6,33	3
Laure FERRARI	LDVD	Liste divers droite	3,42	5	3,61	5,98	0
Xavier DESSAIGNE			0,68	1	1,60		
Antoine RENARD			0,68	1	0,77		
Sandrine PICO			0,00	0	0,07		
Christian D'ANDLAU-HOMBOURG	LDIV	Liste Divers	1,37	2	0,40	4,39	0
Geneviève MARTIN			1,37	2	0,17		
Julien GONZALEZ			1,37	2	2,84		
Yannick HERVE			0,68	1	0,38		
Philippe COUKA			0,68	1	0,75		
Ismaël BOUDJEKADA			0,00	0	0,02		
Florence LHOTE			0,00	0	0,09		
Isabelle VÉRIN			0,00	0	0,42		
Joe LABAT	0,00	0	0,04				
Isabelle MAURER	LDVG	Liste divers gauche	1,37	2	2,48	3,18	1
Gaël DIAFERIA	LEXG	Liste d'extrême-gauche	0,00	0	0,23	1,60	0
Claire ROCHER			0,00	0	0,99		
Antonio SANCHEZ			0,00	0	0,02		
<b>Pas de représentant en Alsace</b>	LEXD	Liste d'extrême-droite				0,01	0
Votes nuls							
Votes blancs			3,31	5			



Si l'urne de la commune de Bolsenheim était peu remplie, on ne peut pas en dire autant des estomacs des membres de la permanence électorale . Ils ont pu se régaler grâce à l'approvisionnement continu de notre secrétaire de Mairie sous l'œil envieux de notre président.

Merci Christine d'avoir soutenu les troupes.



## L'école de la Scheer remonte le temps...



L'école de la Scheer à Aubure (Haut-Rhin)

Les élèves des classes de moyenne section, grande section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus du 24 au 28 mars (27 mars pour les plus petits) à Aubure (Haut-Rhin) au centre de la Renardière pour vivre une aventure riche en émotions sur le thème du Moyen-âge.

Au programme, tout d'abord, une invitée surprise : la neige...et la classe verte s'est transformée pour le bonheur de tous, en classe blanche !



(Classe maternelle)  
Voici notre bonhomme de neige chevalier !

Grâce à une équipe éducative motivée et passionnée, les enfants ont pu découvrir de multiples aspects de la vie au Moyen-âge. Ils se sont essayés à la calligraphie, ont testé des jeux de l'époque médiévale, ont décoré heaumes et coiffes de princesses et ont appris des danses médiévales qu'ils ont présenté avec joie lors du banquet final...



(classe de ce1/ce2)  
Nous nous sommes essayés à la calligraphie. Ce n'était pas évident d'écrire avec de vraies plumes, comme au Moyen Age, mais au final, c'est réussi. Nous étions très appliqués !

Suite...

**(Classe de cm1/cm2)**

Nous avons même fabriqué notre bol en pâte à pain pour déguster le potage servi au banquet !



**(Classe de CP/CM1)**

Nous animons le banquet avec les danses médiévales que nous avons apprises.



Ce séjour a été une très grande réussite et tous les participants (enfants et adultes) sont rentrés avec des souvenirs plein la tête.

L'équipe enseignante tient à remercier les communes de Bolsenheim et Uttenheim et l'AAES pour leur soutien financier conséquent ainsi que les 7 accompagnateurs bénévoles qui ont pris sur leur temps libre pour nous permettre de vivre notre projet jusqu'au bout...MERCI !!!



## Si le périscolaire m'était conté

Que font nos chères têtes blondes (brunes, rousses, châtaines ou noires... d'ailleurs aussi !) une fois que la cloche de l'école a sonné ?

Certains s'en vont rejoindre leur papa, maman, mamie, papi. D'autres sont accueillis par leur « tatie-nounou » pour un délicieux goûter.

Et quelques petits loulous se dirigent avec un sourire jusque derrière les oreilles vers la cour de récréation de l'école de Bolsenheim... pour aller au « périsco » !

### Mais qu'est-ce que c'est le « périsco » ?

Depuis mars 2013, la Communauté de Communes du pays d'Erstein a ouvert une garderie périscolaire pour accueillir à l'issue de la classe tous les enfants du CP au CM2 qui fréquentent l'école de la Scheer.

Cet accueil se fait à l'école primaire de Bolsenheim où une salle, à l'étage, a spécialement été équipée par la Communauté de Communes. Cette année, c'est Claudia Kretz qui a la sympathique tâche de divertir nos petits et grands « bouts de chou ». Mission accomplie ! Regardez leur mine radieuse !



C'est cool le "Périsco"

Le saviez vous !

#### Où ? Quand ? Comment ?

Le périscolaire de l'école de la Scheer est ouvert tous les jours de 16h15 à 18h30 (hors vacances scolaires ou jours fériés).

Pour toute information ou inscription, vous pouvez contacter :

Mme Oury Anna ou Mme Vigier Olivia au 03.88.64.36.90

Mail : periscolaire.stludan@cc-pays-erstein.fr

### Que fait-on au « périsco » ?

Les enfants sont pris en charge à la sortie des cours ou à la descente du bus-navette par l'animatrice et profitent d'une demi-heure de détente pour goûter, passer aux toilettes et décompresser de leur journée de classe.

Un temps calme est ensuite prévu pour permettre aux enfants le désirant de faire leurs devoirs.

Ensuite place aux **animations, bricolages ou jeux encadrés** construits autour d'objectifs pédagogiques mis en place par la Communauté de Communes. Tous les projets ont pour mission, entre autre, de contribuer à l'épanouissement de l'enfant, de favoriser sa socialisation et de l'amener à connaître le monde qui l'entoure.

Chaque année un nouveau thème est décliné sous toutes ses formes. Celui de cette année est « **Je suis bien dans ma tête, je suis bien dans mon corps** ».



## La rentrée ! A quel(s) rythme(s) ?

Sujet qui fait régulièrement l'actualité, la réforme des rythmes scolaires est une question qui fait réagir tout le monde, que l'on soit parent ou non. Pourtant sommes-nous tous bien informés ? Avons-nous tous les éléments pour nous faire une idée ou même une opinion de ces changements ? Qu'en est-il réellement chez nous ? A Bolsenheim ? Dans notre RPI\* ?

### Une réforme décrétée

Toutes les communes de France vont devoir appliquer la réforme des rythmes scolaires (de la Petite Section de maternelle au CM2) dès la rentrée 2014 (17% l'ont déjà appliquée depuis septembre 2013). Celle-ci s'appuie sur deux décrets.

### Le décret Peillon

(Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013) : mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement sont organisées **les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin**, à raison de **cinq heures trente maximum par jour** et de **trois heures trente maximum par demi-journée** [...].

A cela s'ajoutent **3 heures supplémentaires de temps d'activité périscolaire** (TAP) par semaine, pour l'organisation éventuelle d'activités périscolaires (4x45min).

### Le décret Hamon

(Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 = décret complémentaire) : autorisation d'expérimentations pour une durée de trois ans (maximum mais 1 ou 2 années aussi possibles). L'expérimentation ne peut conduire à une organisation des enseignements sur moins de huit demi-journées par semaine (comprenant au moins cinq matinées), ni sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée. L'expérimentation pourra prévoir l'allongement de la durée de l'année scolaire, dans le cas où la durée hebdomadaire de classe serait de moins de vingt-quatre heures. Le décret prévoit également l'évaluation des expérimentations conduites, six mois avant leur terme.

A cela s'ajoutent toujours les **3 heures supplémentaires de temps d'activité périscolaire** (TAP) par semaine, pour l'organisation éventuelle d'activités périscolaires regroupées sur une **seule demi-journée** ou non.

### Une adaptation nécessaire

Dès 2013, attendant d'éventuelles modifications voir un recul du gouvernement, la mairie décide de demander le report de la réforme. Cela permettra également d'avoir le temps de s'organiser, dans le cas où le décret resterait obligatoire. Les différentes actions menées qu'elles soient locales ou nationales (désaccord des Maires au Congrès des Maires de France, refus de certains maires d'appliquer le décret, grèves enseignantes, mobilisation des « gilets jaunes », journées « école morte » ou même pétitions) n'ont eu que peu de retentissement.

**Le décret Peillon reste obligatoire et est même complété par le décret Hamon.**

**Une nécessaire adaptation aux réalités locales (communales et intercommunales) s'impose.**

En janvier 2014, les mairies de Bolsenheim et d'Uttenheim (rappelons que notre école fonctionne en RPI), les délégués des parents d'élèves et les enseignantes se sont réunis et ont discuté des dispositions à prendre. La seule latitude autorisée est celle des horaires de classe hebdomadaires. C'est là que nous avons consulté les parents pour la rentrée 2014.

Le 6 janvier 2014, le conseil d'école extraordinaire a adopté à l'unanimité le projet d'organisation que vous aviez plébiscité lors de la consultation. La mairie décide de suivre l'avis de ses concitoyens.

Le 14 avril l'Education Nationale, seule compétente en matière d'autorisation pour cette réforme, valide cette organisation.

Mai 2014, au vu de la pétition portée par les parents d'élèves contre la réforme, les mairies ont recherché des alternatives.

**Bilan : Un maire n'appliquant pas le décret tel qu'il est prévu, serait dans l'illégalité et serait condamné.  
Nous devons respecter le cadre du décret.**



Nous avons également envisagé de profiter de l'assouplissement permis par le décret Hamon (7 mai 2014) mais les contraintes de délais, de dossier et de projet devant encadrer l'expérimentation étaient trop importantes pour pouvoir présenter quelque chose de cohérent au regard de l'objectif de départ de cette réforme :

*« ... mieux répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe et programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. » (Vincent Peillon, 2013)*

Nous avons estimé et nous sommes toujours convaincus qu'une telle décision ne doit pas se prendre dans la précipitation. Les adaptations doivent être réfléchies. A nous de trouver le bon rythme. Ainsi, il a été décidé de mettre en place la réforme comme prévu par le conseil d'école de janvier dernier.

## L'organisation retenue

Les plages horaires présentées en jaune correspondent aux temps scolaires validés par le Conseil d'école, les mairies ainsi que le Conseil départemental de l'Education Nationale pour la prochaine rentrée.



restauration scolaire et les accueils périscolaires ».

Les « fameux » TAP (4x45 min) qui ont été présentés dans les deux décrets ont été intégrés par la CCPE aux accueils périscolaires déjà existants. Il y aura donc une seule et même offre de prise en charge périscolaire. Au moment de la publication de cet article les parents d'élèves devront déjà en savoir plus. Une réunion publique d'information sur les rythmes scolaires ayant eu lieu le 30 juin à Uttenheim pour notre RPI. La mairie s'est engagée à faire un premier bilan des « Rythmes » dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

Suivant les observations faites, des nouvelles orientations pourraient être prises pour les années scolaires 2015-2016 et/ou 2016-2017, comme le permet le décret du 7 mai 2014.

## Une réflexion à mener pour demain

Nous sommes tout à fait conscients que nous nous devons de faire bouger les choses. Cependant, cette réforme obligatoire se doit d'être accompagnée, évaluée et pourquoi pas adaptée. Nous resterons vigilants. Nous sommes également convaincus que d'autres défis restent à mener et là encore nous serons vigilants. Le changement ne pourra venir que des mairies et de leurs concitoyens.

**Pour faire évoluer l'école, il est nécessaire de laisser des libertés et non plus d'imposer.**  
(comme cela est le cas avec les deux décrets actuels).

**Une question subsiste.** Alors que l'on veut mieux prendre en compte le rythme global de l'enfant, pourquoi les ministres n'ont-ils pas trouvé préférable de raisonner à l'échelle de l'année scolaire et ont-ils uniquement imposé une réforme des rythmes scolaires hebdomadaires ?

Les plages horaires présentées en bleu marine correspondent aux différents accueils périscolaires et à la restauration scolaire. Ces temps sont donnés à titre indicatifs. En effet, les modalités d'accueil, les plages horaires ainsi que la tarification dépendront des services déjà existants et de l'offre de renforcement émise par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein (CCPE). Les parents ont été destinataires en mai 2014 du questionnaire « Réforme des rythmes scolaires – Vos besoins pour la





## Vivre ensemble.

### Radars pédagogiques

Nom du Panneau	Date du 1 <sup>er</sup> relevé	Date du dernier relevé
Bolsenheim Sud	07 juillet 2013	07 juillet 2014

#### BILAN

Nombre de véhicules estimés	198904
Nombres de véhicules > 50km/h	29916
Nombre de véhicules estimés par jour	515
Vitesse Moyenne	46 km/h
Vitesse Maximale	116 km/h

Le radar pédagogique de Bolsenheim, situé à environ 200 m de l'entrée du village, permet d'effectuer plusieurs mesures sur un même véhicule. Ce qui est consternant, à la vue des chiffres (non présentés dans cet article) c'est que globalement les véhicules les plus rapides ne baissent pas ou peu leurs vitesses lorsqu'ils reçoivent une information d'excès. Ces excès de vitesse sont surtout situés pendant les horaires de départ et de retour du travail.

### Stationnement rue Principale

La sécurité est l'affaire de tous, notre village de par la configuration de sa rue principale est dangereuse. Aussi, il est important de respecter quelques règles que je qualifierais « de savoir vivre », mais qui sont avant tout des règles du code de la route. Afin de circuler en bonne harmonie la règle la plus simple reste celle de la priorité au plus faible: **Laissons les trottoirs aux piétons !**



### Respect pour les piétons.

Le stationnement sur un trottoir est une gêne pour les piétons. Souvent ils sont obligés de marcher sur la chaussée. Surtout, les personnes à mobilité réduite et les enfants sont mis en danger. Les trottoirs, c'est pour les piétons, pas pour les voitures !



### Un peu de civisme, que diable !

Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant puisque cela peut entraver la marche des piétons ou les obliger à marcher sur la chaussée. Le tarif ? Une amende de 2<sup>ème</sup> classe (35 €). Bien entendu, stationner à cheval ou sur le trottoir est autorisé si les emplacements sont matérialisés et toléré si un espace permet le passage d'une poussette, d'un landau ou d'un fauteuil handicapé.

#### Le saviez vous !

Le radar pédagogique est un nouvel appareil de prévention automobile. Il possède un rôle éducatif à l'inverse du radar classique qui se charge de vous enlever des points et de vous taxer d'une amende en cas de mauvaise conduite. Ce nouvel appareil éduque et conscientise l'automobiliste. Lorsqu'il détecte une vitesse excessive, il vous suggérera de ralentir. Il utilise pour cela des signaux lumineux et des smileys. Les radars pédagogiques ont ainsi un rôle préventif.

Si ceux-ci, ne flashent pas ils permettent néanmoins d'effectuer des statistiques qui peuvent être mises à la disposition des autorités compétentes.

Des mesures plus coercitives peuvent ainsi être mises en places afin de mettre fin aux excès d'une minorité irresponsable.

## Les petits coups de gueule...

Qui n'a pas, un jour, été confronté à une rencontre que l'on pensait improbable et non souhaitée avec des déjections canines, dans des endroits tout aussi improbables. On râle, on accuse de mille mots le propriétaire des animaux et l'on passe à autre chose jusqu'à une nouvelle rencontre toujours aussi improbable ...

Mais notre vision est totalement différente lorsque cette rencontre se fait dans des lieux destinés aux enfants, je veux parler de l'aire de jeux qui nécessiterait pourtant une hygiène irréprochable. Cette aire de jeux appréciée de tous, où mamans et nounous peuvent se retrouver pour papoter, tout en ayant œil attentif sur les enfants.



L'aire de jeux, un lieu apprécié de tous

Ma première réaction pourrait être de dire : Pourquoi ne pas grillager l'aire de jeux ?

Pourquoi pas ! mais si on y regarde de plus près, on met nos enfants en cage et on laisse nos amis les chiens errer autour. N'y voyez-vous pas une certaine incohérence ?

Alors, avant d'en arriver à une telle extrémité, peut-être serait-il souhaitable de faire preuve de bon sens et de civilité.

- Pas de chien errant, il est du ressort du maître de veiller sur celui-ci.
- Tout chien à l'extérieur du territoire qui lui est habituellement attribué doit être tenu en laisse, ce qui n'est en rien une permission pour l'animal de pénétrer sur l'aire de jeu.
- En cas d'accident malheureux (ce qui est impossible si les deux premiers points sont respectés) on ramasse les déjections.

Tout cela, on le sait déjà ! me répondez-vous .

Oui, effectivement vous le savez. Mais alors, aurais-je juste fait un mauvais rêve ? ou pas !



### La propreté du village est l'affaire de tous.

Nous en appelons donc à la bonne volonté de chacun d'entre vous en rappelant que le balayage et le nettoyage des trottoirs et caniveaux incombent aux habitants au droit de leur propriété.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de vos efforts en ce sens.

## On en parle... Réagissez !

- Interdiction de stationner devant le monument aux morts et l'arrêt de bus mais tolérance à certaines heures (ouverture dépôt de pain et école)
- Le blason de fleurs devant la Mairie de par sa position n'a pas une belle floraison et doit subir une réfection. Des idées ?
- Le chariot de fleurs côté sud arrive en fin de vie et devient dangereux. Des idées pour son remplacement ?
- Les poutres récupérées dans le virage de la rue principale seront réutilisées pour la confection d'un nouveau présentoir à fleurs cet hiver. Des idées sur sa forme et son emplacement ?
- L'ASLCB se propose de financer la construction d'un préau en prolongement du Club House. Vous en pensez quoi ?



Voici des idées qui ne sont que des embryons de projets, alors votre avis nous intéresse.

[contact@bolsemer.fr](mailto:contact@bolsemer.fr) ou sur la boîte vocale du Bolsemer **09 72 47 55 25**

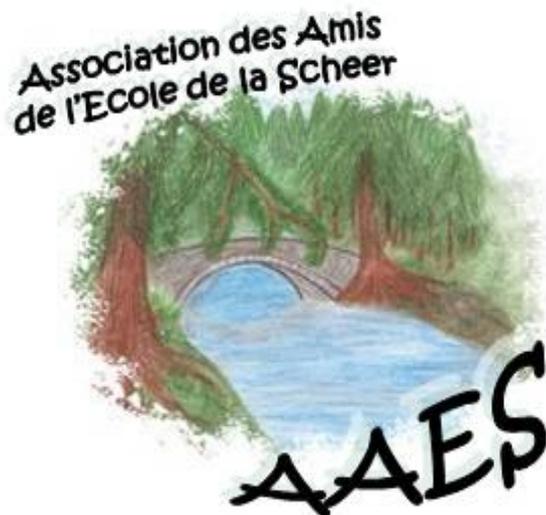


## Vie associative : bougeons ensemble...

### Les dates & infos



### Association des amis de l'école de la Scheer



**A**ssociation créée par des parents d'élèves en vue d'améliorer le quotidien de l'école en apportant des moyens financiers et humains

**A**mis de l'école, nous le sommes tous et vous invitons à nous soutenir tout au long de l'année en participant aux diverses activités proposées par l'association

**E**xemples d'animations organisées par l'association : kermesse, vente de pâtisseries, ateliers créatifs en classe, tombolas...

**S**outien financier pour l'école : les bénéfices réalisés permettent de financer des animations (spectacles, sorties), mais également l'achat de matériel pour les enfants (matériel de sport, sono, instruments de musique...)

Cette année scolaire 2013/2014 a été riche en actions menées par l'AAES, ce qui a permis aux élèves de l'école de la Scheer ainsi qu'à leurs enseignantes de réaliser tous les projets qui leur tenaient à cœur : classe de découverte à Aubure, concerts à l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, séances cinéma dans le cadre Ecole et Cinéma, fêtes de Noël et de la Saint-Martin, kermesse de fin d'année....

Mais ces actions ne peuvent réussir sans un accueil favorable au sein des villages, alors merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année, et rendez-vous dès septembre prochain pour réaliser de nouveaux projets !



## Don du sang (Reprise du compte-rendu du secrétaire de l'amicale FRITSCH Francis)

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Uttenheim-Bolsenheim s'est retrouvée vendredi 25 avril 2014 au Club House de Bolsenheim pour son Assemblée Générale.

La présidente Suzanne Peter ouvre l'assemblée générale à 19h15. Après une minute de silence en hommage à Bernard Schaal : notre trésorier, elle salue les personnes présentes:

- les membres et amis de notre amicale,
- les présidents d'association,
- les maires des deux villages,
- monsieur Schwartz président de l'Union Départemental 67 qui nous a honoré de sa présence,
- les médecins de l'EFS Mesdames Reuter et Chu.

Prochaine collecte :  
**8 septembre à Uttenheim**



L'assemblée générale sous la présidence de Suzanne Peter

Parole est donnée au secrétaire Francis FRITSCH qui fait lecture du compte-rendu de l'AG de l'année passée.

C'est ensuite Monsieur Schwartz qui après quelques mots d'introduction attire notre attention sur la difficulté de la promotion du don du sang bénévole et sur le fait que malheureusement trop souvent les appels ne sont pas entendus pour diverses raisons. Il souligne que l'élan du don du sang bénévole a tendance à s'essouffler. Or les malades, eux, ont besoin de nous donneurs.

D'autre part il souligne que l'EFS a aussi des impératifs financiers. En effet les collectes induisent des frais pour l'EFS. Des frais de personnel, de déplacement, de matériel. Ce qui explique l'importance d'atteindre au moins 30 poches par collecte. Monsieur Schwartz réitère son appel à la mobilisation pour le don du sang bénévole. Puis, François Riehl trésorier par interim expose le rapport des comptes de l'année 2013. Les réviseurs aux comptes donnent quitus à François et le remercient pour son travail. Pour 2014 les réviseurs aux comptes sont Patrick Girard et Hubert Strub.

Jean-Pierre Fritsch expose le rapport d'activité de 2013. Il évoque la participation à différentes réunions, entre autre l'Assemblée Générale de l'UD 67 à Benfeld. La 5<sup>e</sup> édition de notre tombola annuelle pour les fêtes de fin d'année et notre marche du cœur toujours très attendue et appréciée le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. Il fait la présentation du comité et lance un appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre le comité et assurer la relève. Il remercie les membres pour leur soutien et leur fidélité.

François Riehl Maire de Bolsenheim et Christian Huck Maire de Uttenheim, se rejoignent pour exprimer leur soutien à l'amicale.

Suzanne Peter donne la parole aux docteur Reuter et docteur Chu, pour faire une présentation en chiffres de la situation du don du sang bénévole.

**Pour conclure, la présidente Suzanne Peter renouvelle son appel à la mobilisation des donneurs réguliers et encourage les jeunes à rejoindre l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bolsenheim/Uttenheim. Suzanne clôt la séance à 20h00 et convie les personnes présentes à la collation offerte par l'amicale.**

### Le saviez vous !

Plus de 70 pour cent des dons viennent des collectes réalisées en milieu rural. En Alsace on donne un peu plus que dans les autres régions de France.

La spécificité du modèle d'éthique du don du sang bénévole français est une garantie de sécurité, un modèle qu'il faut à tout prix préserver de la concurrence étrangère.

L'objectif de l'EFS de Strasbourg est de récolter 500 poches de sang par jour en Alsace avec 8 à 10 collectes journalières.

L'amicale de Bolsenheim/Uttenheim est très bien placée en matière de fidélisation des donneurs avec 1,76 don par donneur et par an, mais il faut toutefois souligner que le nombre de poches rassemblées lors des collectes à Uttenheim reste en moyenne malheureusement en dessous de 30.

Mais les 2 dernières collectes ont permis de récolter respectivement 42 et 46 poches de sang.



## Compte-rendu de conseil municipal

### Résumé succinct des délibérations du Conseil Municipal du mardi 13 mai 2014 :

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consulté en mairie)

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10 membres (Jérôme Lawi excusé)

#### Embauche d'un agent contractuel pour besoin saisonnier (Adjoint Technique Territorial de 2<sup>e</sup> cl) :

Le conseil décide après délibération de la création d'un emploi saisonnier pour 6 mois consécutifs à compter du 2 juin 2014 et d'une durée hebdomadaire de 35h avec une rémunération sur la base de l'indice brut 330, majoré 316 au prorata des heures effectuées. Il est précisé que la commune fixe 1 mois d'essai pour l'emploi et se réserve le droit de mettre fin au contrat en cas de non satisfaction de la personne engagée.

#### Création d'emploi saisonnier :

Le conseil décide après délibération de la création d'un emploi saisonnier pour les mois de juillet et août d'une durée hebdomadaire de 35h avec une rémunération sur la base de l'indice brut 330, majoré 316 au prorata des heures effectuées. Il est précisé que la commune fixe 4 jours d'essai pour l'emploi et se réserve le droit de mettre fin au contrat en cas de non satisfaction de la personne engagée.

#### Durée hebdomadaire de service pour le poste ATSEM :

Le conseil municipal décide de rétablir à compter du 05/07/2014 le coefficient d'emploi du poste d'Agent spécialisé principal de 2<sup>e</sup> classe des écoles maternelles (ATSEM) à 25,50/35<sup>e</sup> au lieu de 26,33/35<sup>e</sup>. Ceci du fait de l'achèvement de l'année scolaire et par conséquence de l'achèvement du périscolaire.

#### Taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Bolsenheim :

Le conseil municipal décide pour une durée de 3 ans (31/12/2017):

- D'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 4%
- D'exonérer totalement (article L.331-9 du code de l'urbanisme):
  - Les locaux à usage industriel et leurs annexes.
  - Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400m<sup>2</sup>.
  - Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

#### Divers :

- M. Albert Hartmann propose **l'acquisition d'un four/micro-ondes – cafetière** pour faciliter la restauration de l'employé communal à l'atelier communal.
- **Observations des membres du conseil concernant la déclaration préalable n°067.054.14.E0006 :**  
Concernant la division foncière de M. KELLER Jean-Marie (hors la présence du membre concerné), le conseil donne un AVIS FAVORABLE mais charge le demandeur de respecter l'alignement par rapport à la maison existante (parcelle 528) à l'avant de la rue du Corps de Garde.
- **Piste Cyclable :** M. le Maire informe les membres de la suite de ce dossier.
- **Pétition rythmes scolaires :** la pétition relative aux rythmes scolaires a été transmise à l'Education Nationale et à la Communauté de Communes (un courrier sera adressé par la mairie aux délégués des parents d'élèves).





M. ANTONI-ARRUS Arnaud explique les modalités de ce nouveau décret qui prévoit un assouplissement des horaires. Ainsi les aménagements validés par les services académiques aux plans pédagogique et organisationnel peuvent porter sur le regroupement des activités périscolaires sur une après-midi et/ou sur un allègement de la semaine d'enseignement, compensé par un raccourcissement des vacances scolaires d'été. Toutefois, l'organisation des enseignements devra, dans tous les cas, respecter les conditions suivantes :

- 8 ½ journées de cours par semaine au moins.
- 5 matinées de cours par semaine.
- 24 heures de cours hebdomadaires au maximum.
- 6 heures de cours par jour au maximum.
- 3,5 heures de cours par ½ journée au maximum.
- 1,5 heure de pause méridienne au moins.
- Le volume annuel des activités pédagogiques complémentaires n'est pas modifié.

La demande d'expérimentation, accompagnée du projet dans sa forme définitive devra impérativement être adressé à Madame l'Inspectrice d'Académie avant le 06/06/2014.

Madame SCHMITZ Catherine prévient les conseillers de la mobilisation de certains parents d'élèves qui souhaiteraient obtenir au moins une prise en charge de certaines vraies activités par la Communauté de Communes ; ceci s'il devait y avoir ½ journée sans classe (hors périscolaire). Les conseillers rappellent toutefois qu'il y a eu une délibération, du conseil d'école extraordinaire, **votée à l'unanimité (Délégués des parents d'élèves, Enseignants, Mairie)**.

- La permanence pour l'organisation de la journée des **élections européennes** du 25/05/2014 a été définitivement mise en place.
- Le **poteau PTT, rue du Ruest**, est vraiment endommagé et devra être remplacé.
- Un trousseau de clés a été trouvé à l'aire de jeux.
- **Fleurissement** : M. GIRARD Patrick fait le point sur la mise en place du fleurissement qui aura lieu les vendredi et samedi 16 et 17 mai. Il suggère d'investir dans un peu d'outillage. Il faudra aussi acheter de l'engrais et du terreau. Le jury local passera dans le village le 18 juillet prochain à 18h et les invitations devront être adressées aux personnes concernées.
- **Sécurité** : (M. GIRARD Patrick)
  - Problème de stationnement des véhicules sur les trottoirs dans la rue Principale. Les véhicules ne doivent pas empiéter complètement le trottoirs pour laisser le passage aux piétons, poussettes, landaus & fauteuils roulants.
  - Il faudrait prévoir une interdiction de stationnement à certains endroits du village (ex. monument aux morts, arrêt de bus).
  - Le dernier relevé du radar indique une vitesse de 109 Km/h.
- **Bolsemer Blattel** : une nouvelle mouture sera réalisée par l'équipe du « Bolsemer Blattel », à savoir un vrai « relooking ». M. GIRARD Patrick explique sur demande de M. LAWI Jérôme (absent), responsable de la Commission, la nouvelle configuration du bulletin à venir.
- M. le Maire remet officiellement **l'écharpe à M. ANTONI-ARRUS Arnaud**, Adjoint au Maire.
- M. le Maire remercie toutes les bonnes volontés (Membres du conseil Municipal) qui aident à l'entretien du village (tonte, fleurissement, broyage, entretien divers); ceci par manque provisoirement d'Adjoint technique permanent.



## Infos, divers



### Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

#### *Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage*

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 648 cancers et d'en éviter 3.603 depuis 2003 en Alsace (données de mai 2014).

Dans la commune de BOLSENHEIM, la 3<sup>ème</sup> campagne a débuté en mai 2014. Lors de la 3<sup>ème</sup> campagne, 47,4 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

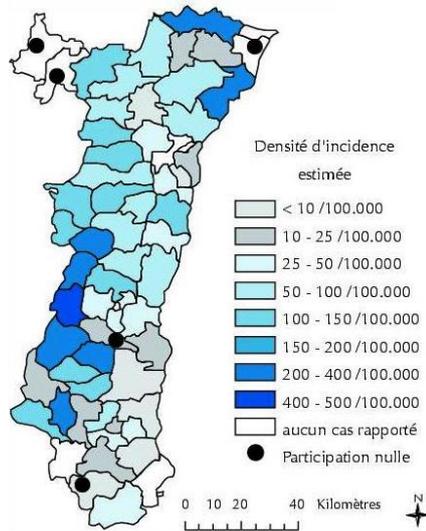
### Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX  
☎ 03 89 12 70 13 - 📠 03 89 12 70 17 - ✉ [secret@adeca-alsace.fr](mailto:secret@adeca-alsace.fr)  
site Internet : [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr)

## La tique, une menace à ne pas prendre à la légère

L'Alsace, la région la plus touchée par la maladie de Lyme, lance une campagne de prévention contre les tiques. Ces insectes transmettent la maladie dans notre région à environ plusieurs milliers de personnes par an.



Nombre de cas estimé de piqûres de tique sur des populations de 100 000 grands mammifères (susceptibles de migrer vers l'homme) par canton.



### Le saviez vous !

La maladie de Lyme est transmise par certaines tiques seulement. Les bûcherons et les sylviculteurs de la région sont concernés. Pourtant bien équipés, ces professionnels n'échappent pas aux morsures de tiques. Si certains cas existent dans le milieu professionnel, les plus touchés restent les promeneurs.



# tout sur la tique

## Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs de maladies très importants en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borreliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante (environ 3000 cas par an).

## A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses est un acarien visible à l'œil nu mais de très petite taille. En Alsace, c'est le type Ixodes ricinus que l'on rencontre. La croissance passe par 3 stades (ou stades) : la larve / 1 mm (après éclosion de l'œuf) la nymphe / 2 mm l'adulte / 4 mm mâle ou femelle.

## Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus (fougères, genêts, hautes herbes) et les prairies. Leur densité varie à la fois avec le degré d'hygrométrie de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. On trouve des tiques dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins.

## Comment vit la tique ?

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours. Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

## Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés, ... le promeneur) postée sur des herbes hautes, puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'animal ou l'homme, s'accroche sur lui. Elle cherche ensuite à piquer préférentiellement les zones de peau humide (pli des genoux, aine, aisselles, ...)

La partie antérieure de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines implantées de façon rétrograde permettant à la tique de rester fixée dans la peau.



Photo : N. Boulanger, Faculté de Pharmacie de Strasbourg

## Comment repérer une tique sur son corps ?

Il est impératif au retour d'une promenade en zone à risque de s'inspecter (ou de se faire examiner par un proche) minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris.

On peut déjà au cours de la promenade, la repérer sur ses vêtements, ou la sentir progresser sur sa peau.

Comme elle n'a pas encore eu le temps de se fixer, il est très facile de l'enlever.

## Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il ne faut surtout pas appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit.

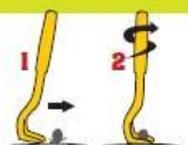
## Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade.

Mais attention ! Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent cependant pas une tique de se faufiler en dessous. De même, l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne donnent pas une garantie de non piqûre (aucun produit n'est efficace à 100%).

## Important...

- ▶ Plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de maladie augmente.
- ▶ S'inspecter minutieusement tout le corps au retour de chaque promenade.
- ▶ Enlever la tique le plus précocement possible est primordial.
- ▶ et désinfecter la zone de piqûre.



## Extraction au tire tique

1 On engage le tire tique en abordant la tique sur le côté (la tique se loge aisément dans la fente du crochet).  
2 Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche. C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité. Ensuite, il faut désinfecter la zone de piqûre.

## Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines). En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter son médecin traitant. En effet, un traitement adapté permettra entre autre d'éviter le développement d'une maladie de Lyme.

## Que consomme mon logement ?

Ce document vous permettra d'évaluer, de manière succincte, votre consommation d'énergie annuelle afin de connaître la performance de votre habitat.

Les consommations d'énergie calculées seront celles de votre chauffage et de votre eau chaude sanitaire (ECS) qui représentent environ 70% en moyenne de la consommation d'énergie globale d'un ménage.

### Mise en Garde :

Ce calcul ne prend en compte que votre consommation. Il ne remplace pas un Diagnostic de Performance Energétique et encore moins une étude thermique qui utilise des règles de calcul plus complexes en prenant en compte les particularités de votre logement et le cas échéant vous propose des actions correctives.

**Ce document n'est qu'à titre indicatif.**

BOIS					
Source	Votre consommation	Soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Emission de CO <sub>2</sub>	Résultat émission en Kg CO <sub>2</sub> /an
Plaquettes	C = t	2750 x C	R =	R x 0.013	E =
Granulés/briquettes	C = t	4600 x C	R =	R x 0.013	E =
Bûches	C = stères	1680 x C	R =	R x 0.013	E =

GAZ NATUREL					
(Vérifiez si votre facture est en PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur), PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) ou en Volume)					
Donnée de la facture	Votre consommation	Soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Emission de CO <sub>2</sub>	Résultat émission en Kg CO <sub>2</sub> /an
PCI	C = kWh	C	R =	R x 0.234	E =
PCS	C = kWh	C / 1.11	R =	R x 0.234	E =
Volume en m <sup>3</sup>	C = m <sup>3</sup>	11.628 x C	R =	R x 0.234	E =

GAZ PROPANE BUTANE					
(Vérifiez si votre facture est en litre ou en tonne)					
Source	Votre consommation	Soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Emission de CO <sub>2</sub>	Résultat émission en Kg CO <sub>2</sub> /an
Propane en tonne	C = t	13800 x C	R =	R x 0.274	E =
Propane en litre	C = l	6.9 x C	R =	R x 0.274	E =
Butane en tonne	C = t	12780 x C	R =	R x 0.274	E =
Butane en litre	C = l	6.9 x C	R =	R x 0.274	E =

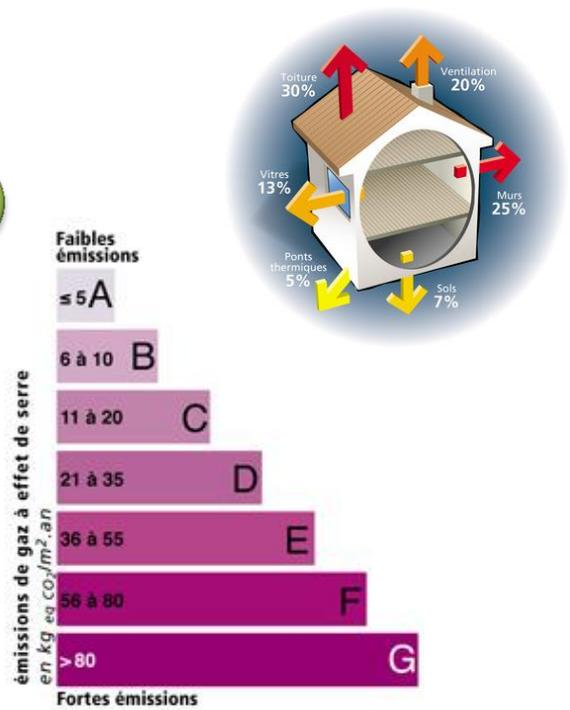
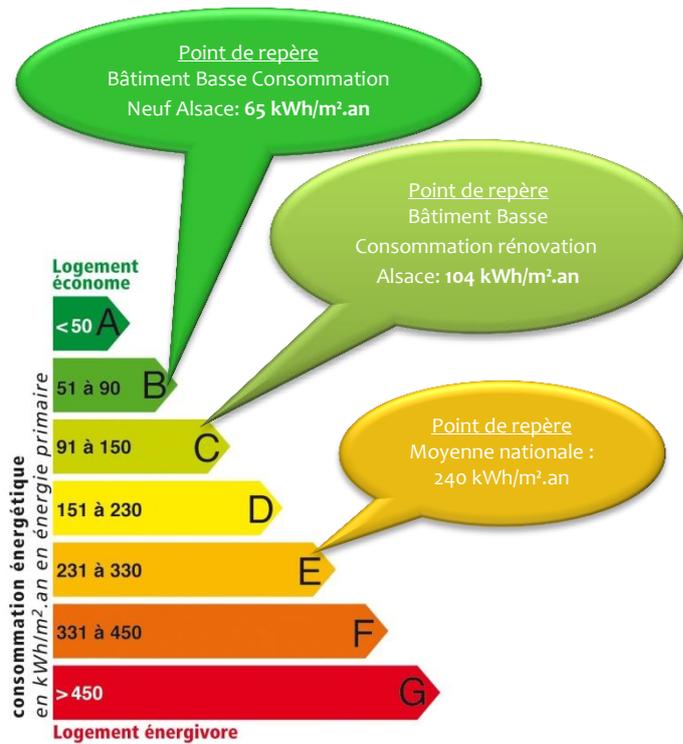
FIOUL					
Source	Votre consommation	Soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Emission de CO <sub>2</sub>	Résultat émission en Kg CO <sub>2</sub> /an
Pétrole brut/gazole/fioul domestique	C = l	9.97 x C	R =	R x 0.3	E =

ELECTRICITE							
Données de la facture	Part attribuée au chauffage + ECS	Ou part attribuée à l'eau chaude seule	Votre consommation	Soit en énergie primaire	Résultat en kWh/an EP	Emission de CO <sub>2</sub>	Résultat émission en Kg CO <sub>2</sub> /an
kWh	0.7 x C	0.3 x C	C = kWh	2.58 x C	R =	R x 0.084	E =

## VOTRE CONSOMMATION EN kWh/m<sup>2</sup>.an EN ENERGIE PRIMAIRE :

Somme des résultats chauffage + ECS	A diviser par la surface habitable	Résultat consommation totale en kWhEP/m <sup>2</sup> .an	Somme des résultats émissions en kg CO <sub>2</sub>	A diviser par la surface habitable	Résultat émission en Kg eq CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an
CT =	CT / m <sup>2</sup>	R =	ET =	ET /	R =

Et maintenant comparez vos consommations et émissions de CO<sub>2</sub> sur les étiquettes ci dessous !



Votre consommation est SUPERIEURE à 200 kWh/m<sup>2</sup>.an ?  
Il y a peut-être des travaux d'amélioration à envisager !

EIE Erstein  
14 rue Jean-Georges ABRY –  
67150 Erstein  
Tél : 03.88.59.86.27 / mël : infoenergie@vill-erstein.fr

### Nouvelles cartes d'identité

L'État simplifie vos démarches. Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).



L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION** : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si la carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

**Les pays dont les autorités exigent que le séjour ne dépasse pas la date de validité inscrite sur la carte sont : Malte, Serbie et Turquie et il y a un bon nombre de pays qui n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation des cartes d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage.**

D'autres informations sont disponibles sur le site du Ministère de l'Intérieur :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>



## Note d'humour !

### Dictons de juin

- Auf den Juni kommt es an ob die Ernte soll bestahn.  
(Du mois de juin répond la réussite de la moisson)
- Nordwind im Juni weht Korn in's Land.  
(Vent du nord en juin souffle du blé dans le pays)
- Wie's Wetter zu Medari halt, so Wetter in d'Ernte fallt.  
(Le temps sera à la moisson comme à St. Médard nous l'avons)

### Autres dictons

- Fehler mache Lit, d'Gscheidi grad wie d'Dumme, nur einer wo macht nit, ohne z'mache kann úskumme.  
(Tous commettent des fautes, les sensés comme les sots, seul celui qui ne fait rien parvient à ne pas en commettre)
- E Mann mit'm Gshirr in dr Hand, isch's beschte Exempel em Lawe ! (Louis Spielmann)  
(L'homme un outil à la main est le meilleur exemple dans la vie)



Das Elsass unser Ländle  
Das isch meineidig scheen,  
Mer hewe's fescht am Bändle,  
Un lehn's Bigott nitt gehn,  
Jühe !  
Mer lehn's Bigott nitt gehn.

Es sott's nur einer wage,  
Un sott's es greifen an,  
Wir halten fescht zússammen,  
Und schlagen Mann fir Mann,  
Jühe !  
Un schlagen Mann fir Mann.

Im Elsass isch güat läwe,  
Das wissen alle Leüt,  
Da gibt es Feld und Reben,  
Was eim das Herz erfreut,  
Jühe !  
Was eim das Herz erfreut.

Steigt man auf hohe Berge,  
Schaut ab in's tiefe Thal,  
Da sieht man Gottes Werke,  
Un Länder iwerall,  
Jühe !  
Und Länder iwerall.

Drum liäwen m'r unser Ländle,  
Mir alle Elsässer Seehn,  
Un haltä's fescht am Bändle  
Un lehn's Bigott nitt gehn,  
Jühe !  
Un lehn's Bigott nitt gehn.

Avant 1870  
Source : «Chansons Populaires d'Alsace»  
J-Baptiste Weckerlin



C'est un agriculteur qui voit un jeune boire l'eau de la rivière. Alors celui-ci s'écrie :  
« \*Hey junga Mànn trenk net von dem Wässer, d'Küahe schissa drinne! »

Le jeune lui répond : « Zyva, parle-moi français, je comprends rien à ton patois de m... »

Alors le bon agriculteur lui répond: « Je disais, bois doucement, elle est froide »

\*Hé, jeune homme, ne bois pas l'eau, les vaches chient dedans !

Pourquoi les Alsaciens ont-ils une commande de phares à 3 positions et une grille devant les phares ?

Quand ils roulent, ils ont le choix entre " codes - phares - tamis " .

(les Alsaciens comprendront....s'esch a gueti Wetz, nei ?)

### Bêtisier des mairies

Moins connus que les bêtisiers d'assurance , voici un bêtisier de courriers reçus par des mairies :

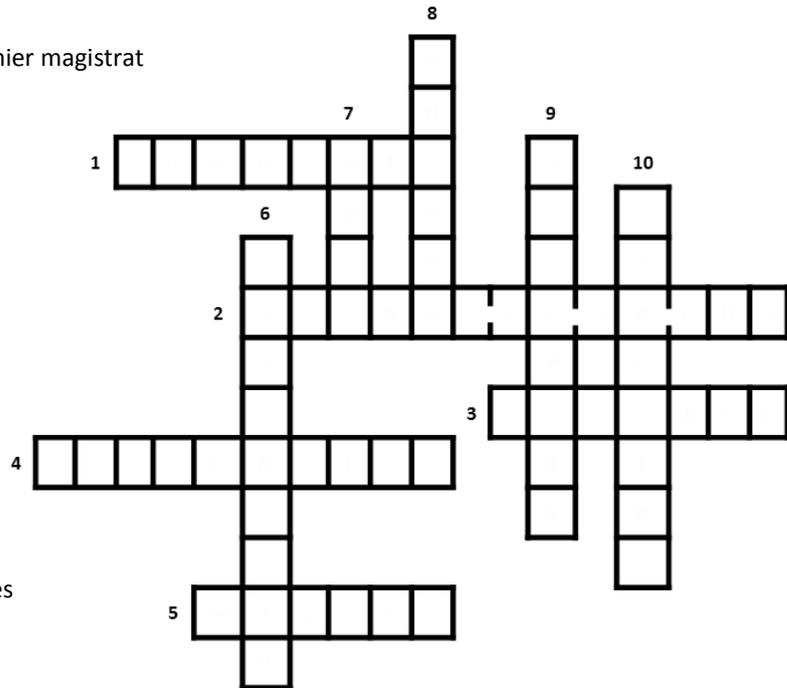
- Les ralentisseurs que vous avez mis devant l' école sont trop hauts et ma femme se fait sauter quatre fois par jour.
- Depuis que vous avez acheté un ordinateur à la mairie y'a plus moyen de trafiquer les papiers comme vous faisiez avant.
- Je ne veux pas vous embêter avec mes histoires de poubelle mais avouez quand même que c' est pas normal que la mairie ne ramasse pas des ordures comme mon voisin.
- Ca sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.
- Mes impôts pour la commune j'aimerais bien les voir dans les trous de la route et pas dans votre poche.
- Le cimetière est dans un état pas possible et tous ceux qui y habitent pensent comme moi.
- Est ce qu'on ne pourrait pas déplacer le bal du 14 juillet au 15 août ?
- Si les morts votaient c'est sûr que vous seriez battu à force de vous en foutre du cimetière."
- Je suis sûr que le maire se touche les dessous de table."
- J'ai dit à votre secrétaire de mairie : de deux choses l'une ! ou c' est comme ça ... ou c'est pas autrement !



## Les jeux (pas que pour les enfants...)

### Le croisé des conseillers

1. Prénom porté par le pape et notre premier magistrat
2. Age du plus jeune conseiller
3. Prénom porté par deux conseillers
4. Nom d'un des gîtes de Bolsenheim
5. Nom d'un conseiller bien blanc
6. Une conseillère y enseigne
7. Nombre de conseillers
8. Profession du second adjoint
9. Nom du premier adjoint
10. Prénom porté par l'une des conseillères



### Sudoku Junior

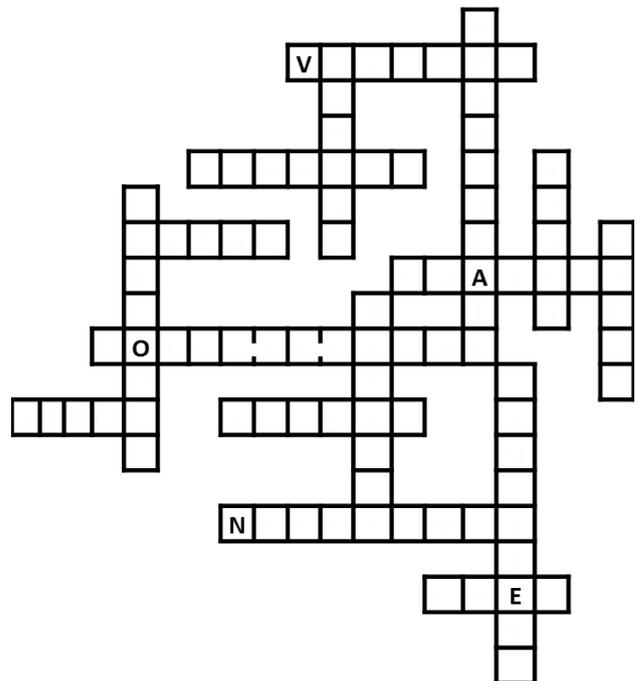
	1		
	3	2	1
1			4
3	4		2

4		3	
	3		1
3	2		4
1		2	

1		3	
4		1	2
	1		
3	4	2	1

### A la croisée des chemins

A vous de retrouver les rues, chemins, impasses de Bolsenheim



## La Mairie part en vacances !



Veillez d'ores et déjà noter qu'en raison des congés d'été :

**Le secrétariat de la mairie sera fermé du  
lundi 4 août au mardi 19 août 2014 (inclus)**

Vous pouvez déposer votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie.  
Nous vous contacterons dès que possible...



Pour toute urgence, veuillez vous adresser au choix à :

- **Monsieur le Maire 03 88 98 05 33**
- **Monsieur Albert HARTMANN au 03 88 98 12 93**



En ce qui concerne vos documents administratifs, je vous remercie de vous y prendre à l'avance. Merci pour votre compréhension et bonnes vacances.

La Secrétaire.

## Publicité locale

NOS MAINS RÉALISENT VOS RÊVES !

**ERIC FASSEL**  
SARL

Travaux de  
rénovations et neufs

Charpente	Couverture
Ossature bois	Zinguerie

Tél. 03 90 00 62 92  
50A rue Principale  
67150 SCHAEFFERSHEIM  
e-mail : ericfassel@orange.fr

Éric FASSEL SARL, à Schaeffersheim (mais de Bolsenheim). Tout près de chez vous, je suis à votre service dans le domaine de la maison ossature bois, charpente, couverture et zinguerie. Avec plus de 8 ans d'expérience, je réalise l'ensemble de vos travaux de rénovation et de constructions neuves. Sensible à l'environnement, je m'efforce de travailler avec du bois de pays grâce à un réseau local. De plus, je propose la mise en œuvre d'isolants écologiques tels que la fibre de bois, le chanvre. S'adressant aussi aux auto-constructeurs, je propose mes services en conseil pour la rénovation et l'habitat sain.

Laissez libre cours à votre imagination, Éric FASSEL s'occupe de la réalisation.

# EcoTech

Chauffage et Solaire

Installation de chauffages toutes énergies  
Le spécialiste du solaire  
Salle de bain clé en main

Alexandre Jund - 1 rue des prés 67150 Bolsenheim - Port. 06.50.25.51.00  
E-Mail. ajund@ecotech-alsace.fr - www.ecotech-alsace.fr - Tél. 09.54.64.32.42

Chauffagiste de père en fils, j'ai créé mon entreprise en 2006. Nous sommes installés à Bolsenheim depuis 2010.

Avec mon équipe nous intervenons dans le domaine du sanitaire, du chauffage et tout particulièrement des énergies renouvelables sur toute la région. Nous nous occupons également de l'entretien et de la réparation de votre installation de chauffage et de sanitaires.

Alexandre JUND

Visitez notre site internet : [www.ecotech-alsace.fr](http://www.ecotech-alsace.fr)



### Tradition, goût, modernité

sont les maîtres mots des petits biscuits conçus et fabriqués sur notre commune par Tania Dollé qui a créé en 2013

#### -Les Uniques- «le biscuit créatif».

L'idée de départ était de promouvoir notre région en modernisant nos petits gâteaux «made in Alsace».

Ce travail a permis d'élaborer et concevoir les outils nécessaires permettant la création et fabrication de petits gâteaux par empreintes spécifiques à une région, un lieu, un logo d'entreprise ou autre sur demande. C'est notre marque de fabrique et notre produit phare commercialisé actuellement sur le thème du vin en Beaujolais, du ski en en Savoie et bien sûr sur le thème de l'Alsace dans notre propre région.

Enfin pour retrouver les véritables goûts d'autrefois, une gamme plus traditionnelle est fabriquée à partir des recettes de nos grands-mères.

Les uniques  
8 rue des Roses  
0651357157

le biscuit créatif  
67150 BOLSENHEIM  
[lesuniques@outlook.fr](mailto:lesuniques@outlook.fr)



**Angel's Esthétique**

Horaires d'ouverture :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9H à 20H - samedi de 9H à 16H

36 rue de l'Eglise - 67150 BOLSENHEIM  
Tél. 06 99 13 94 10 - 03 88 98 00 12

Plus d'info sur :

[www.angelsesthetique.com](http://www.angelsesthetique.com)

Réduction spécial Bolsenheimois = - 10%

**Professionnels de Bolsenheim :** Cette page est la vôtre ! N'hésitez pas à nous contacter pour faire votre promotion ici.

Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

### Que dire de cette nouvelle édition...

On est parti de ce qui existait. Chacun a donné ses idées et on a évalué ensemble leurs impacts et leurs faisabilités. Nous nous sommes répartis le travail afin de profiter des compétences de chacun. Ensuite, au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous nous sommesentraidés et avons surmonté des coups durs (crash informatique...oups!). Pour finir, la relecture et mise en forme finale s'est faite de façon collégiale autour de la table (et d'un bon verre)...

Notez qu'il n'appartient qu'à vous de faire changer les choses, la preuve ici et dans ces pages. En attendant, nous on va changer l'eau de la piscine et profiter des vacances...

À bon lecteur, bonnes vacances

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel

## Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, la trentaine de pages imprimée par foyer de Bolsenheim (180 foyers) représente 5400 pages imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

### Ca m'intéresse, mais comment ça fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : [contact@bolsemer.fr](mailto:contact@bolsemer.fr)

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse postale

Ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.



Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer.

Nous vous tiendrons informés dans chaque édition de l'évolution des proportions imprimé / informatique.



## La BD du Bolsemer

